

FIDUCIAL
SOFIRAL

4, Allée Pierre de Fermat, 53.172 ALSIÈRE



AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

Relative au projet de révision de la carte communale de la commune d'ISPAGNAC

Par arrêté n° AR_080_2022 du 26 décembre 2022, le maire d'Ispagnac a prescrit l'ouverture de l'enquête publique relative au projet de révision de la carte communale.

De manière synthétique, la révision de la carte communale permettra de :

- Prendre en compte les évolutions du Site Patrimonial Remarquable (SPR) révisé en 2020 ;
- Traiter la problématique de réintégration foncière ;
- Revoir certains parts pris d'aménagement en intégrant notamment les nouveaux projets structurants de la commune (écoquartier communal, aire de camping-cars, zone constructible à vocation d'activités économiques).

A cet effet, M. Yohann Bancillon, responsable du service "application du droit du sol" (ADS) du Pôle équilibre territorial et rural (PETR) Pays du Gévaudan - Ins- tructeur ADS, a été désigné commissaire enquêteur par le président du Tribunal administratif de Nîmes.

Chacun pourra consigner éventuellement ses observations, sur le registre d'enquête déposé en Mairie d'Ispagnac, Place Jules Laget - 48320 Ispagnac, du 20 janvier 2023 au 24 février 2023, soit pendant 36 jours consécutifs, aux jours et heures habituels d'ouverture.

Le public pourra adresser ses observations écrites à l'attention de Monsieur le commissaire enquêteur par voie électronique à l'adresse suivante : revisioncartecommunale.ispagnac@gmail.com ou par correspondance : Mairie d'Ispagnac - Place Jules Laget - 48320 Ispagnac. La date limite de réception des courriers et courriels est fixée au 24 février 2023 à 17 h. Toute personne peut, sur sa demande et à ses frais, obtenir communication du dossier d'enquête publique auprès de la Mairie d'Ispagnac, dès la publication de l'arrêté prescrivant l'ouverture de l'enquête publique. Le dossier et les avis émis sur ce dossier seront consultables dans les locaux de la Mairie d'Ispagnac ainsi que sur le site internet de la commune : <https://ispagnac.fr>

La personne responsable du projet est le représentant de la commune d'Ispagnac, M. Gérard Pédrini, maire d'Ispagnac (04 66 44 20 50 ou mairie@ispagnac.fr). Le suivi administratif ainsi que des informations relatives à ce dossier peuvent être demandées à M. Sébastien Moreau adjoint à l'urbanisme aux mêmes coordonnées.

Le commissaire enquêteur recevra à la salle du Conseil municipal de la Mairie d'Ispagnac - Place Jules Laget - Ispagnac (48320) :

- Le vendredi 20 janvier 2023 de 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 17 h ;
- Le mercredi, 1^{er} février 2023 de 13 h 30 à 17 h ;
- Le lundi 13 février 2023 de 9 h à 12 h ;
- Le vendredi 24 février 2023 de 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 17 h.

A l'expiration du délai de l'enquête, le registre sera clos et signé par le commissaire enquêteur. Le rapport définitif et les conclusions motivées seront remis à la Commune dans les 30 jours suivant la fin de l'enquête publique. Pendant un an à compter de la clôture de l'enquête, le rapport et les conclusions seront tenus à la disposition du public à l'accueil de la Mairie d'Ispagnac et sur le site internet de la Commune.

Au terme de l'enquête, le Conseil Municipal se prononcera par délibération sur l'approbation de la révision de la carte communale. Il pourra, au regard des conclusions de l'enquête publique et des avis des personnes publiques associées, décider s'il y a lieu d'apporter des modifications au projet en vue de cette approbation.

M. Gérard PÉDRINI
Maire d'Ispagnac.

Le GIP PPLE lance le portail : **PPLE.fr**



Le site de référence des informations et de la publicité légale des entreprises

Les trois acteurs du domaine de la publicité légale :

- l'APTE (Association de la Presse pour la Transparence Économique),
- le CNGTC (Conseil National des Greffiers des Tribunaux de Commerce),
- la DILA (Direction de l'Information Légale et Administrative),

mettent à la disposition des usagers un nouveau Portail d'accès à la Publicité Légale des Entreprises : **PPLE.fr**

Accessible à partir de l'adresse www.pple.fr

ce nouveau site offre un accès unique à l'ensemble des informations légales sur les sociétés et les entreprises commerciales détenues par les sites :

- **actulegales.fr** qui répertorie l'ensemble des annonces publiées dans les journaux français d'annonces légales ;
- **bodacc.fr** qui détient les données publiées sur le Bulletin Officiel des Annonces Civiles et Commerciales ;
- **Infogrefre.fr** qui centralise l'ensemble des documents déposés aux registres du commerce.

Mis en œuvre dans le cadre du GIP (Groupement d'intérêt public) PPLE, le portail offre la possibilité de rechercher une entreprise, soit par :

- l'utilisation de mots-clés à travers une recherche « full-text » ou une recherche avancée
- soit via le département en cliquant sur une carte de France,
- soit par le code APE,
- soit encore en affichant les dernières entreprises ayant enregistré un mouvement.

Le site offre l'accès à plus de 8 millions d'entreprises et indique pour chacune d'elle, les informations ou publicités légales disponibles sur les sites partenaires. L'usager peut ensuite afficher l'information qu'il recherche directement sur le site partenaire (Infogrefre.fr, Bodacc.fr ou Actulegales.fr).

La mise en place de ce portail vise à contribuer à la transparence économique en associant les 3 acteurs français de la publicité légale.



Procédure : procédure adaptée ou verte.
Technique d'achat : accord-cadre.
Lieu d'exécution : Ville de Mende - 48000 Mende.

Durée : 12 mois.
Description : l'accord-cadre sera exécuté par l'émission de bons de commande.

Classification CPV : Principale : 45262620 - Murs de soutènement.

Forme de la procédure : prestation divisée en lots ; non.

Les variantes sont exigées : non. Identification des catégories d'acheteurs intervenant :

Acheteur(s) habilité(s) à passer les marchés subséquents ou bons de commande.

Conditions de participation.

Justifications à produire quant aux qualités et capacités du candidat :

Aptitude à exercer l'activité professionnelle :

Liste et description succincte des conditions :

La liste des pièces de la candidature figure au règlement de la consultation

Marché réservé : non.

Réduction du nombre de candidats : non.

La consultation comporte des tranches : non.

Possibilité d'attribution sans négociation : oui.

Visite obligatoire : non.

Critères d'attribution : offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous avec leur pondération

40 % Valeur technique de l'offre ;

60 % Prix.

Renseignements d'ordre administratifs : <http://www.marches-publics.info/>

L'intégralité des documents de la consultation se trouve sur le profil d'acheteur : oui.

Présentation des offres par catalogue électronique : interdite.

Remise des offres : 20/02/23 à 12 h au plus tard.

Envoi à la publication le : 23/01/23.

Les dépôts de plis doivent être impérativement remis par voie dématérialisée.

Pour retrouver cet avis intégral, accéder au DCE, poser des questions à l'acheteur, déposer un pli, allez sur <https://agyssoft.marches-publics.info>

Options : non.

Informations sur les catalogues électroniques : les offres doivent être présentées sous la forme de catalogues électroniques ou inclure un catalogue électronique ; non.

Section III : renseignements d'ordre juridique, économique, financier et technique.

La transmission et la vérification des documents de candidatures peut être effectuée par le dispositif Marché public simplifié sur présentation du numéro de Siret : oui.

Section IV : procédure

Description

Type de procédure

Procédure concurrentielle avec négociation.

Renseignements d'ordre administratif

Date limite de réception des offres ou des demandes de participation : 1^{er} mars 2023 à 12 h.

Langue(s) pouvant être utilisée(s) dans l'offre ou la demande de participation : français.

Délai minimal pendant lequel le soumissionnaire est tenu de maintenir son offre :

Durée en mois : 4. (À compter de la date limite de réception des offres).

Modalité d'ouverture des offres.

Section VI : renseignements complémentaires.

Renouvellement.

Il ne s'agit pas d'un marché renouvelable.

Procédure de recours.

Instance chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Nîmes, 16, avenue Feuchères, 30000 Nîmes

Courriel : greffe.ta-nimes@juradm.fr

Date d'envoi du présent avis : 16 janvier 2023.

Les offres ou les demandes de participation doivent être envoyées : par voie électronique à l'adresse : <http://www.e-marchespublics.com>

Type de pouvoir adjudicateur.

Autorité régionale ou locale.

Services généraux des administrations publiques.

Section II : objet

Etendue du marché.

Intitulé : maîtrise d'œuvre pour la réhabilitation de l'îlot Châtillon à Marvejols.

Numéro de référence :

Code CPV principal :

Descripteur principal : 71300000.

Type de marché : services.

Description succincte : marché de maîtrise d'œuvre pour la réhabilitation de l'îlot Châtillon à Marvejols (intégration d'une maison de santé, de France Services, de logements et d'un espace culturel).

Description.

Code(s) CPV additionnel(s)

Code CPV principal : 71300000

Code CPV principal : 71000000

Lieu d'exécution.

Code NUTS : FR14111

Lieu principal d'exécution : place du Soubeyran - 48100 Marvejols.

Description des prestations : Missions de maîtrise d'œuvre pour la réhabilitation de l'îlot Châtillon.

Critères d'attribution : le prix n'est pas le seul critère d'attribution et tous les critères sont énoncés uniquement dans les documents du marché.

Valeur estimée.

Durée du marché, de l'accord-cadre ou du système d'acquisition dynamique

Début : 13 avril 2023 -

Fin : 9 janvier 2026.

Ce marché peut faire l'objet d'une reconduction : non.

Variantes.

Des variantes seront prises en considération : non.

Information sur les options.

Options : non.

Informations sur les catalogues électroniques : les offres doivent être présentées sous la forme de catalogues électroniques ou inclure un catalogue électronique ; non.

Section III : renseignements d'ordre juridique, économique, financier et technique.

La transmission et la vérification des documents de candidatures peut être effectuée par le dispositif Marché public simplifié sur présentation du numéro de Siret : oui.

Section IV : procédure

Description

Type de procédure

Procédure concurrentielle avec négociation.

Renseignements d'ordre administratif

Date limite de réception des offres ou des demandes de participation : 1^{er} mars 2023 à 12 h.

Langue(s) pouvant être utilisée(s) dans l'offre ou la demande de participation : français.

Délai minimal pendant lequel le soumissionnaire est tenu de maintenir son offre :

Durée en mois : 4. (À compter de la date limite de réception des offres).

Modalité d'ouverture des offres.

Section VI : renseignements complémentaires.

Renouvellement.

Il ne s'agit pas d'un marché renouvelable.

Procédure de recours.

Instance chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Nîmes, 16, avenue Feuchères, 30000 Nîmes

Courriel : greffe.ta-nimes@juradm.fr

Date d'envoi du présent avis : 16 janvier 2023.



AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE

AVIS DE MARCHÉ Appel d'offre standard Dir24

Le présent avis constitue un appel à la concurrence

Section I : pouvoir adjudicateur
Communauté de communes du Gévaudan, PA du Gévaudan - 4, rue des Chazelles - 48100 Marvejols.

Téléphone : (+33) 4 66 32 38 41.

Courriel : accueil@cc-gevaudan.fr.

Code NUTS : FR141.

Adresse du profil acheteur :

https://communes-gevaudan.e-marchespublics.com/pack/annonce_marche_public_2786_912549.html

Procédure conjointe.

Communication.

Les documents du marché sont disponibles gratuitement en accès direct non restreint et complet,

à l'adresse suivante : https://communes-gevaudan.e-marchespublics.com/pack/annonce_marche_public_2786_912549.html

Adresse à laquelle des informations complémentaires peuvent être obtenues : au(x) point(s) de contact susmentionné(s).